

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PARC INDUSTRIEL D'EOLIENNES : ARGENTON VIGOUX CELON

**De :** Guilhem de Tarlé <g.de.tarle@orange.fr>

**Date :** 13/12/2018 09:17

**Pour :** <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

Par son « adresse » aux Français de lundi dernier, le Président de la République a fait montre de sa volonté de renouer avec les territoires et de réconcilier les Français avec les autorités politiques de notre pays.

Dans ce cadre, je me permets d'apporter ma contribution à l'enquête publique portant sur le projet d'implantation d'un parc d'éoliennes aux portes de la Brenne

en vous demandant d'y apporter un avis défavorable.

Vous en connaissez les motifs

- La défiguration du paysage ;
- L'impact sur la santé des habitants (le principe de précaution est inscrit dans la constitution) ;
- La dévalorisation du patrimoine immobilier ;
- Le risque de destruction de la faune ornithologique (la Ligue de Protection des Oiseaux situe à 18 le haut de la fourchette du nombre d'oiseaux tués par les éoliennes) ;
- La part de la France dans l'émission mondiale de dioxyde de carbone (CO2) se situe seulement à 1 % ;
- L'énergie nucléaire est propre qui préserve réellement l'indépendance énergétique de la France ;
- L'énergie éolienne est inconstante, qui dépend des conditions météorologiques... Il faut qu'il y ait du vent, c'est-à-dire 30 % du temps, alors que les consommateurs veulent de l'électricité tout le temps... En outre si le vent souffle trop fort, il faut débrayer l'aérogénérateur pour éviter des accidents de rupture de mâts ou de projection de pâles ;
- La réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement d'ici 2020 se traduirait par un surcoût, selon l'Institut Montaigne, de 2 à 3 milliards d'euros... Ce surcoût est payé par les consommateurs au travers de la CSPE (Contribution au Service Public d'Electricité).

En vous remerciant de la lecture attentive de ce message informatique, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma haute considération

Guilhem de Tarlé  
11, rue de l'église  
36120 Mâron  
Tel 06 09 66 83 64